



Confédération Nationale
de la Boulangerie
et Boulangerie-Pâtisserie
Française

Dominique ANRACT
Président

Communiqué de presse

Paris, 11 janvier 2019

Réception à l'Élysée des maîtres boulangers pour le partage de la galette

Le Président de la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française, Dominique Anract, conduit ce 11 janvier, au Palais de l'Élysée, une délégation composée des membres de son Bureau et Conseil d'administration, des lauréats des concours des « Meilleurs Ouvriers de France », des « Meilleurs Jeunes Boulangers » et « Talents de la vente », pour la traditionnelle cérémonie du partage de la galette.

La Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française, forte de ses 33 000 entreprises artisanales, se réjouit de cet honneur qui lui est fait.

Le Président Dominique Anract portera devant le Président de la République cette demande d'intérêt général, lancée il y a un an : l'inscription des savoir-faire artisanaux et de la culture de la baguette de pain à la Liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Au cours de l'année écoulée, les boulangers se sont mis en ordre de marche pour préparer au mieux cette candidature avec le soutien des maillons de la filière, d'un comité scientifique présidé par Bruno Laurieux, Président de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation, et un comité de soutien, présidé par Catherine Dumas, Sénatrice de Paris et fondatrice du Club de la Table française.

Une étape primordiale a été franchie fin novembre lorsque les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain ont été inscrits à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Il s'agit maintenant de rechercher une reconnaissance internationale auprès de l'Unesco, ce qui est justifié par le fait que cette candidature est populaire et emblématique des savoir-faire boulangers et de la France.

Les Français sont à nos côtés puisque, le sondage réalisé par l'institut CSA, pour notre Confédération, révèle que 9 Français sur 10 soutiennent l'initiative des boulangers d'inscrire les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco.

Contact presse : Anne Mortreux Tél. : 01 53 70 16 25
amortreux@boulangerie.org

La Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française est une organisation professionnelle composée de 95 groupements départementaux qu'elle conseille sur le plan économique, juridique, réglementaire et fiscal. Une profession forte, dynamique et novatrice qui regroupe : 33 000 artisans boulangers en France, plus de 127 000 personnes employées, 11 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Chaque jour, nous accueillons 12 millions de personnes dans nos boulangeries.